Le réseau

Le label Oeko-Tex Standard 100 a été introduit en 1992, pour apporter au consommateur la garantie d'une plus grande sécurité en matière de santé et pour sensibiliser les entreprises de la filière textile à une gestion responsable des matières à risques.

Il existe aujourd'hui un réseau mondial fiable de plus de 6 000 fabricants intervenant à tous les stades de la transformation textile : ils prennent part, de façon continue, à la certification, contribuant activement à augmenter le niveau de sécurité en terme d'absence de risques dans les produits textiles. Par ailleurs, des contrôles effectués par des instituts Oeko-Tex agréés garantissent que la qualité écologique humaine exigée par le label Oeko-Tex est effectivement respectée par les fabricants.

Une liste actualisée des fabricants d'articles pour bébés certifiés est disponible auprès de l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH). Les grenouillères, bavoirs et chaussettes, mais aussi tous les articles de puériculture (literie, landau, poussette, porte-bébé ...) ainsi que les jouets en tissus devraient normalement porter le label Oeko-Tex sur leur étiquette ou leur emballage. Si ce n'est pas le cas, il ne faut pas hésiter à réclamer la certification Oeko-Tex Standard 100 au moment de l'achat.

Oeko-Tex Standard 100

Interlocuteurs en France

L'Association Internationale Oeko-Tex regroupe des instituts de recherche et de contrôle textile renommés. Leurs contrôles rigoureux conformément aux exigences du cahier des charges Oeko-Tex garantissent la sécurité écologique humaine des textiles certifiés.

IFTH
Avenue Guy de Collongue
69134 Ecully Cedex
tel : 04 72 86 16 00
fax : 04 72 86 16 50
www.ifth.org

ASQUAL
14 rue des Reculettes
75013 Paris
tel : 01 44 08 19 00
fax : 01 44 08 19 39
direction@asqual.com

Entreprises ayant fourni des photos.
Nous remercions :
– SANETTA Textilwerk Gebr. Ammann GmbH + Co. KG, Meßstetten
– Liegelind GmbH & Co., Herbrechtingen
– Margarete Steiff GmbH, Giengen/Brenz
– Schiesser AG, Radolfzell

Oeko • Tex
Standard 100

Puériculture

vêtements et articles textiles
qualité et respect de la peau

CONFIANCE TEXTILE Contrôle de substances indésirables
d'après Oeko-Tex Standard 100
ASQUAL CQ.000/0 IFTH, Lyon

Sécurité étendue – Partout dans le monde

Depuis plus de 10 ans, le label „Confiance Textile – Contrôle de substances indésirables d'après Oeko-Tex Standard 100" est synonyme de sécurité lorsqu'on achète un produit textile.

Le cahier des charges obligatoire dans le monde entier se base sur des paramètres scientifiquement fondés et s'adapte tous les ans aux dernières connaissances en matière de recherche et de législation. Dans le détail, il contient :

- les substances interdites par directives telles que les colorants cancérigènes
- les matières réglementées par la loi telles que le formaldéhyde, les plastifiants, les métaux lourds ou le pentachlorophénol
- les matières préoccupantes pour la santé telles que les pesticides, les colorants allergisants ou les composés organostanniques
- les paramètres tels que la solidité des couleurs et une valeur pH qui respecte la peau, à titre préventif

Avec plus de 50.000 certificats établis dans le monde pour des millions de produits différents, Oeko-Tex Standard 100 est le logo le plus appliqué dans sa catégorie. Les articles certifiés Oeko-Tex couvrent l'ensemble des secteurs de l'habillement, du linge de maison et des textiles d'ameublement et garantissent au consommateur tous les avantages des textiles modernes.

La qualité pour les plus petits

La peau des enfants est particulièrement sensible. Cela justifie de sélectionner leurs vêtements et articles textiles avec le plus grand soin. Oeko-Tex Standard 100 place la barre particulièrement haut en matière de sécurité pour la santé pour tous les produits du secteur puériculture.
Les grenouillères, bonnets, moufles et chaussettes certifiés Oeko-Tex sont sans risque pour la peau délicate du bébé. Ils sont composés de matières souples et confortables qui permettent d'accompagner tous les mouvements du bébé. De plus, les couvertures et coussins, le linge de literie aux couleurs gaies, les serviettes de toilette et les peignoirs sont résistants et faciles à entretenir.

Parce que les enfants en bas âge mettent tout à la bouche et aiment bien mordiller, Oeko-Tex Standard 100 prévoit des tests de simulations spécifiques en plus des contrôles exhaustifs en laboratoire sur les articles pour bébés. Ces simulations doivent permettre de vérifier la résistance à la salive des coloris et des imprimés. Ainsi, aucune teinte ne doit passer involontairement du textile au corps de l'enfant.

Comme l'interdiction légale touchant les anneaux de dentition contenant certains plastifiants, la certification Oeko-Tex exclut également des substances comme le phtalate pour tous les composants et articles en matière plastique au contact du bébé. D'autre part, aucune trace de formaldéhyde ne doit être présente dans les articles pour bébés.

CONFIANCE TEXTILE Contrôle de substances indésirables
d'après Oeko-Tex Standard 100
SQUAL CQ.000/0 IFTH, Lyon

Découvrir le monde en toute sécurité

Les contrôles sur les matières indésirables selon Oeko-Tex Standard 100 sont toujours axés sur l'usage spécifique qui est fait du textile. D'une façon générale, on applique la règle suivante : plus le contact avec la peau est intense, plus les exigences sont élevées. On distingue ainsi quatre classes de produits au niveau d'Oeko-Tex Standard 100 :

- Produits pour bébés et enfants en bas âge, jusqu'à trois ans révolus (classe I)
- Produits en contact direct avec la peau ou sur une large surface (classe II), par ex. sous-vêtements
- Produits sans contact direct avec la peau ou sur une surface peu étendue (classe III), par ex. vestes et manteaux
- Matières liées à l'équipement de la maison (classe IV), par ex. linge de table, rideaux, revêtements de sols ou de murs en textile

Comme tous les produits textiles, les vêtements et les articles textiles destinés aux jeunes enfants ne peuvent être certifiés que lorsque tous les composants y compris les accessoires (boutons, fermetures à glissière etc.) répondent aux spécifications requises. Pour les articles pour bébés (classe I), ce sont les valeurs seuil les plus strictes de tout le programme de contrôle Oeko-Tex qui s'appliquent – d'ailleurs c'est aussi le cas pour les jouets en matière textile y compris les marionnettes.